



Conseillère ou Conseiller en services adaptés

Direction des services aux étudiants

CE QUE LE CÉGEP VOUS OFFRE

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent est un milieu engagé et dynamique. Il dispose d'un grand campus vert où plus de 700 membres du personnel contribuent à la réussite de nos étudiants et étudiantes.

Nous sommes fiers de participer au programme d'accès à l'égalité en emploi, afin de créer des opportunités pour les femmes, les minorités ethniques et visibles, les personnes autochtones et les personnes en situation de handicap. Ensemble, nous pouvons continuer à bâtir un environnement inclusif et diversifié où chacun a sa place !

- **20 jours de vacances**
- 13 jours fériés
- 7 jours de congé de maladie
- **Assurances collectives**
- Régime de **retraite**
- **Congés spéciaux** (mariage, déménagement)
- Programme de **perfectionnement** et de **formation**
- **Horaire flexible, conciliation travail-famille**, CPE sur le campus
- **Opus & Cie** : tarif avantageux pour le transport en commun
- Accès aux **installations sportives** (gym, piscine, aréna)

* Selon les dispositions de la convention collective

LA MISSION QUI VOUS ATTEND

La personne conseillère en services adaptés conçoit et met en œuvre une série de mesures en regard de l'accueil et du soutien des étudiantes et des étudiants en situation de handicap ayant des limitations fonctionnelles de nature sensorielle, motrice, organique ou neurologique ou encore un trouble de santé mentale ou d'apprentissage. Elle réalise un ensemble d'interventions auprès des étudiants inscrits au Service d'aide à l'intégration des étudiantes et des étudiants (SAIDE) et auprès du personnel du Collège, notamment en regard des services de soutien, et en assure le suivi.

Vous avez envie d'un poste rempli de sens et de défis ? Rejoignez notre équipe !

Au quotidien, votre rôle consistera à :

- Accueillir les nouveaux étudiants en situation de handicap afin de déterminer les accommodements à mettre en place pour soutenir leurs apprentissages et pour faire vivre une intégration profitable ;
- Élaborer, en collaboration avec l'étudiant ou l'étudiante et les professionnels du SAIDE et du Collège, un plan d'intervention individualisé (PI) déterminant les services, aménagements pédagogiques, équipements et aides technologiques nécessaires pour soutenir l'apprentissage, la persévérance et la réussite.
- Agir à titre de personne-ressource du SAIDE auprès des CMR du collège et collaborer avec eux à la conception d'ateliers et de formations pour la population étudiante utilisant les services du SAIDE ;
- Concevoir et réaliser du matériel de sensibilisation et de formation dans les matières relevant de son domaine d'intervention ;
- Recruter et assurer un suivi auprès des personnes-ressources (personnes preneuses de notes, personne accompagnatrice, etc.) appelées à agir directement en soutien à l'étudiant ;
- Sensibiliser, informer et conseiller le personnel cadre et professionnel sur toutes questions relatives à son domaine d'interventions ;
- Constituer et maintenir à jour le dossier des étudiantes et des étudiants en situation de handicap de son secteur, ainsi que rédiger et finaliser les différents rapports d'activités associés ;

- Recevoir et analyser les rapports et diagnostics, rechercher et appliquer les interventions appropriées et, dans certains cas, recommander les étudiants et étudiantes à des organismes spécialisés ;
- Assurer le dépistage des étudiantes et des étudiants présentant des difficultés d'apprentissage susceptibles d'indiquer un trouble, et maintenir les collaborations internes et externes nécessaires pour identifier les futurs élèves, évaluer leurs besoins et adapter adéquatement les services du Collège ;
- Voir au suivi des personnes étudiantes en situation de handicap tant dans leurs apprentissages que dans leur cheminement scolaire ;
- Recommander les mesures spéciales à mettre en œuvre lors de la passation des épreuves ministérielles ;

Au besoin, vous accomplirez toute autre tâche connexe.

LES ATOUTS QU'ON RECHERCHE

Scolarité et expérience :

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle (BAC) dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment dans l'un ou l'autre des domaines suivants : Orthopédagogie, Psychoéducation, Orientation scolaire.

Autres exigences :

- Connaissance des problématiques pédagogiques reliées aux populations identifiées ;
- Aptitudes démontrées aux fonctions d'assistance aux étudiants ;
- Posséder une expérience d'intervention en santé mentale ;
- Avoir une grande facilité à communiquer et à vulgariser les différents troubles et leurs impacts ;
- Avoir une bonne habileté à développer des outils diversifiés dans de courts délais ;
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite ;
- Habilétilés relationnelles démontrées et sensibilité interculturelle ;
- Rigueur, capacité d'analyse et de synthèse ;
- Connaissance de la suite Office ;

CONDITIONS

Personnel professionnel

Salaire : **55 282 \$ à 97 963 \$** par année
(selon la scolarité et l'expérience)

Lieu de travail : Montréal

Horaire : 9 h à 17 h du lundi au vendredi (peut être discuté)

Avec une possibilité d'un jour en télétravail,

Entrée en fonction : Dès que possible

Statut : Poste régulier, à temps complet

Service : Direction des services aux étudiants

Supérieur : Madame Valérie Gosselin

NOUS VOULONS VOUS RENCONTRER

Période d'affichage : Du 6 au 12 janvier 2026.

Faites parvenir votre **curriculum vitae** accompagné d'une **lettre de motivation** à la Direction des ressources humaines au plus tard le 12 janvier 2026 : resshum02@cegepsl.qc.ca — Concours **H26-P-01**

Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà préqualifiée.

Le Cégep remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.

